



Lundi 15 janvier 2024

Exercice de sécurité civile sur le risque tsunami

Déclenchement du système national d'alerte et d'information FR-Alert sur le littoral des neuf départements méditerranéens

Vendredi 19 janvier 2024

Vendredi 19 janvier 2024, la préfecture de la zone de défense et de sécurité Sud organise un test du système national d'alerte et d'information FR-Alert à l'échelle des neuf départements littoraux potentiellement exposés au risque tsunami.

Cet exercice est organisé en lien avec les neuf préfectures des Alpes-Maritimes, du Var, des Bouches-du-Rhône, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud, la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), la direction de la transformation numérique (DTNUM), le centre national d'alerte aux tsunamis (CENALT) et une équipe de chercheurs de l'université d'Avignon.

Il se déroulera entre 10h00 et 10h30, en configuration d'état-major, c'est-à-dire sur table, à l'exception d'une zone test au Grau-du-Roi (Gard) dans laquelle des étudiants de l'université d'Avignon seront déployés afin d'y faire des observations.

Cet exercice a trois objectifs principaux :

- tester la chaîne d'alerte ;
- sensibiliser la population des communes littorales concernées à la réception d'une alerte sur smartphone et rappeler les réflexes à adopter ;
- évaluer les réactions des destinataires de l'alerte.

Deux liens seront intégrés dans le message d'alerte aux populations diffusé via FR-Alert :

- le premier, diffusé en interne aux communes du littoral, permettra de cartographier la réception (ou non) des notifications dans la zone terrestre et maritime potentiellement impactée ;
- le second lien renverra à un questionnaire de retour d'expérience permettant de recueillir l'avis des publics recevant les notifications.

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#)



CONSIGNES A LA POPULATION :

- Cet exercice « sur table » n'appelle aucune action ou réaction des destinataires de l'alerte (indépendamment de la possibilité de répondre au questionnaire sus-mentionné) ;
- Ne pas contacter les forces de l'ordre, les services de secours, ni les standards téléphoniques des préfectures de département et mairies concernées ;
- Ne pas relayer de fausses rumeurs ou de fausses informations sur les réseaux sociaux.

Un message de début d'exercice et un message de fin d'exercice seront publiés vendredi 19 janvier matin sur les réseaux sociaux de @prefet13